

Pourquoi composter ?

Les habitants de l'agglomération produisent en moyenne /an /habitant :

500kg de déchets

dont 50 % d'ordures ménagères résiduelles (déchet restant après la séparation des emballages recyclables et du verre).

40 % des ordures ménagères résiduelles
soit environ **100 kg** peuvent être compostés

Lorsqu'ils ne sont pas compostés, ces déchets sont acheminés jusqu'à Fourchambault pour être incinérés.

Au travers de son Programme Local de Prévention et de l'appel à projet Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, Nevers Agglomération s'est engagée à réduire la quantité de déchets produits sur son territoire et encourage donc les habitants à composter.

En plus de réduire le volume de vos poubelles, limiter les transports et l'incinération, composter permet également de fabriquer un engrais 100 % naturel, qui favorise la vie du sol, et qui sera d'excellente qualité pour vos plantes ou votre potager !

Nevers Agglomération

124 route de Marzy
CS90041
58027 Nevers cedex

 www.facebook.com/NeversAgglomeration

www.agglo-nevers.fr
www.semaineducompostage.fr/composter/visiteurs:56#calendrier

N° Vert 0 800 100 311



© Service Communication Nevers Agglomération

TOUS AU COMPOST !

Semaines nationales du compostage de proximité




nevers
AGGLOMÉRATION

www.agglo-nevers.fr

Programme

Visite d'un site de compostage collectif

Samedi 25 mars à 11h

Résidence Cité Parc Rue de Gonzague - Nevers
Inscriptions au 03 86 61 81 60

Distribution gratuite de compost

Du samedi 25 mars au samedi 1^{er} avril

Aux horaires d'ouverture des déchèteries
Déchèterie du Pré-Poitiers (Hôpital)
Déchèterie des Taupières (ZI St Eloi)

Distribution gratuite de broyat (fourni par l'entreprise Turk Paysagiste)

Du lundi 3 avril au samedi 8 avril

Aux horaires d'ouverture des déchèteries
Déchèterie du Pré-Poitiers (Hôpital)
Déchèterie des Taupières (ZI St Eloi)

Composter c'est pas compliqué !

Information/vente de composteurs / distribution gratuite de graines de fleurs

Mardi 28 et jeudi 30 mars de 13h30 à 18h30

Samedi 1^{er} avril de 9h à 18h

Déchèterie du Pré-Poitiers (Hôpital)

Lundi 03 avril de 13h30 à 18h30

Samedi 8 avril de 9h à 18h

Déchèterie des Taupières (ZI St Eloi)

Dimanche 9 avril de 9h à 13h

Marché dominical de Fourchambault

Mercredi 5 avril de 17h à 19h30

Marché blo de Challuy

Bon à savoir

A quoi sert le broyat ?

Ces copeaux de bois sont utilisés pour le compostage et le paillage.

Pour fabriquer votre compost

Le broyat fait partie des déchets bruns et secs. C'est une matière structurante, riche en carbone indispensable pour obtenir un «bon» compost. Il permet d'aérer le compost, même s'il faut le brasser régulièrement. Il joue également le rôle d'absorbeur d'humidité.

Qu'est ce que le paillage ?

Le paillage consiste à déposer une couche de 5 à 10 cm de broyat sur le sol. Il possède divers avantages (protection du sol contre les intempéries, protection contre les mauvaises herbes, abris pour insectes, qualités esthétiques, enrichissement du sol, ...)

Comment l'utiliser ?

Le broyat de feuillus est à utiliser sous les arbres fruitiers, sous les vivaces d'ornement, au pied des rosiers et sous certains petits fruits (fraisiers).
Le broyat de résineux (plus acide) permet de pailler les haies de résineux, les framboisiers, les plantes de terre de bruyère, les allées et abords de bâtiments.

